

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00401

Numéro SIREN : 888 796 349

Nom ou dénomination : A.N.S. LAVAGE AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2022 sous le numéro de dépôt 38

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

A.N.S. LAVAGE AUTOS
81 rue Théophile Dragonne
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.N.S. LAVAGE AUTOS

Numéro RCS : 888 796 349

Numéro Gestion : 2020B00401

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 81 rue Théophile Dragonne
: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2021

Durée de l'exercice : 11 mois

Comptes annuels déposé le : 05/01/2022

Sous le numéro : 38

Délivré à Saint-Quentin le 5 janvier 2022

Le Greffier,

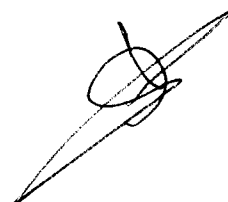


COMPTES ANNUELS

**SASU ANS LAVAGE AUTOS
81 RUE THEOPHILE DRAGONNE
02100 ST QUENTIN**

Exercice du 14/08/2020 au 30/06/2021

Certifié conforme en l'original.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' or 'J' shape with a diagonal line through it.

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ANS LAVAGE AUTOS		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		81 RUE THEOPHILE DRAGONNE		02100 ST QUENTIN	
SIRET		8 8 8 7 9 6 3 4 9 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 1		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				3 0 0 6 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
		3		3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	258	016
	Immobilisations corporelles *		028	4 140	030
	Immobilisations financières * (1)		040		042
	Total I (5)		044	4 398	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	528	052
		Marchandises *	060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 630	070
		Autres * (3)	072	4 586	074
	Valeurs mobilières de placement		080		082
	Disponibilités		084	1 905	086
	Charges constatées d'avance *		092		094
	Total II		096	10 650	098
	Total général (I + II)		110	15 048	112
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131			132
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		945
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		2 445
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 855
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	565		172
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		12 206	
Total général (I + II + III)			180		14 651
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2021

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ANS LAVAGE AUTOS**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres		208	
	Immobilisations corporelles		3 792	
	Immobilisations financières			
	Total I		4 001	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	528	
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	3 630	
		Autres	4 586	
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 905	
	Charges constatées d'avance			
	Total II		10 650	
Total général (I + II)			14 651	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 500	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		945	
	Provisions réglementées			
	Total I		2 445	
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		1 855	
	Autres dettes		10 351	
	Produits constatés d'avance			
	Total III		12 206	
Total général (I + II + III)			14 651	

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU ANS LAVAGE AUTOS		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		30 06 2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218	42 261	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		42 261	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	14 034		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(528)		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	18 972		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		244	113		
	Rémunérations du personnel *				250	14 785		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	923		
	Dotations aux amortissements *				254	397		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264		48 696	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		(6 435)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)				290		7 500		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	120		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310		945	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	945	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352		354 6 555	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370		372 6 555	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ANS LAVAGE AUTOS**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} \\ \text{services} \end{array} \right.$		
	Production stockée $\left(\begin{array}{l} \text{Variation du stock en produits intermédiaires,} \\ \text{produits finis et en cours de production} \end{array} \right)$	42 261	
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	42 261	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	14 034	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(528)	
	Autres charges externes	18 972	
	Impôts, taxes et versements assimilés	113	
	Remunérations du personnel	14 785	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	923	
	Dotations aux amortissements	397	
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	1	
	Total des charges d'exploitation (II)	48 696	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(6 435)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)	7 500	
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	120	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		945	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU		ANS LAVAGE AUTOS		Néant ☐ *						
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406				
		Autres		410		412 258		414		416 258				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426					
	Constructions		430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442 2 765		444		446 2 765					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456					
	Matériel de transport		460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles		470		472 1 375		474		476 1 375					
	Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492 4 398		494		496 4 398						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles				500		502 50		504		506 50				
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516					
	Constructions		520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532 252		534		536 252					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546					
	Matériel de transport		550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles		560		562 95		564		566 95					
	TOTAL		570		572 397		574		576 397					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5				
		6		7		8		9		10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values									
					Court terme*	Long terme								
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
Total	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Matériels et outillage industriels	4 à 6 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans

b) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VENTILATION DE L'Effectif DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	2	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires		150		150	10
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL		150		150	10

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

"ANS LAVAGE AUTOS"

**S.A.S.U au capital de 1.500,00 €
81 rue Théophile DRAGONNE
02100 SAINT QUENTIN**

*

R.C.S. Saint-Quentin 888 796 349

*

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 DECEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un
le dix-huit décembre,
à dix heures,

L'actionnaire unique de la SASU "ANS LAVAGE AUTOS" a dressé le présent procès verbal d'affectation du resultat

L'Assemblée est présidée par monsieur Anas DIANI, président.

Le Président constate que d'après la feuille de présence certifiée par lui, tous les actionnaire représentant la totalité des actions sont présents et régulièrement représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

Il est rappelé l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la présidence sur les opérations de l'exercice clos le 30 Juin 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2021,
- Affectation du résultat de l'Exercice,
- Quitus à la présidence,
- Pouvoirs à conférer

Le Président dépose ensuite sur Le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La lettre de convocation à la présente Assemblée
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- Le rapport de conseil d'administration

AD

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il rappelle que conformément à la Loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion, puis la discussion est déclarée ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuve le rapport du conseil d'administration, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le **30 Juin 2021**, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice net comptable de 945 € .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 30 Juin 2021 fait ressortir un bénéfice net comptable de 945 €. L'actionnaire unique décide d'affecter ce bénéfice net comptable pour 150 € au compte « Réseves légales » et le solde soit la somme de 795 € au compte « Report à nouveau », suite à cette affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde créditeur de 795 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires présents.



AD